

PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

PREMIERE

GENERALE

STMG

NOM : Prénom :

Certaines pièces demandées sont à télécharger sur le site du lycée et à apporter le jour de l'inscription. Tout dossier incomplet sera refusé

RESERVE A
L'ADMINISTRATION

	<p align="center">IMPORTANT POUR LES NOUVEAUX ELEVES : Exeat à retirer au secrétariat de l'établissement d'origine.</p>	
D	<p>Fiche de renseignements élève recto/verso : POUR LES NOUVEAUX ELEVES : A télécharger sur le site et à compléter pour le jour de l'inscription. POUR LES ANCIENS ELEVES : Remise aux élèves le jour de l'inscription.</p>	
	<p>En cas de situation particulière (séparation, divorce, tutorat), copie du jugement. <i>A apporter le jour de l'inscription.</i></p>	
	<p>Elève bénéficiant d'un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) : à fournir Elève bénéficiant d'un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) en cas d'allergies, problèmes de santé, etc : à fournir. Elève inscrit à la MDPH : justificatif à fournir.</p>	
S	<p>Fiche d'urgence. <i>A télécharger, remplir et apporter le jour de l'inscription.</i> En cas de demande d'internat, utiliser la fiche d'urgence spécifique.</p>	
	<p>Pages du carnet de santé concernant les vaccinations. (Uniquement les nouveaux élèves). <i>A photocopier et apporter le jour de l'inscription.</i> <i>Obligatoire pour participer aux sorties et voyages scolaires.</i></p>	
I	<p>Fiche Intendance <i>A télécharger, remplir et apporter le jour de l'inscription.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Relevé d'identité bancaire du responsable légal pour tous les élèves. • Pour les élèves candidats à l'internat : 1 chèque d'un montant de 100 € à l'ordre de « Agent Comptable du lycée Aubanel » (sauf pour les élèves boursiers qui joindront la copie de l'avis d'attribution de bourse). 	
VS	<p>Fiche de candidature à l'internat. POUR LES NOUVEAUX ELEVES : A retirer sur place et à compléter le jour de l'inscription. POUR LES ANCIENS ELEVES : <i>A télécharger, remplir et apporter le jour de l'inscription.</i></p>	
	<p>Autorisation de prise de vue de photos individuelles et de groupe. <i>A télécharger, remplir et apporter le jour de l'inscription.</i> OU En cas de refus de la prise de vue organisée à la rentrée : 4 photos d'identité (avec nom, prénom, classe indiqués au verso) <i>A apporter le jour de l'inscription.</i></p>	
	<p>Une enveloppe, format 23 x 16, non affranchie, portant en bas à droite, la signature des responsables légaux <i>A apporter le jour de l'inscription.</i></p>	
	<p>Un chèque de 10 € libellé à l'ordre de la Maison des Lycéens Un chèque de 3 € libellé à l'ordre de l'Association Sportive du Lycée</p>	
	<p>Il s'agit de cotisations volontaires destinées à financer les clubs, sorties, voyages scolaires, activités péri-éducatives, sportives..</p>	